

ADMINISTRATION GENERALE

RAPPORT D'ACTIVITES 2018 DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES DUNES DE FLANDRE

Rapporteur : Monsieur Frédéric VANHILLE, Président

L'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que le Président de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale adresse, chaque année avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement.

Il y a donc lieu de présenter le rapport d'activités 2018 du SIDF.

Il se décline en 10 thèmes :

- les activités nautiques,
- les animations,
- les centres d'hébergement,
- le patrimoine,
- les systèmes d'informations,
- la propreté des plages,
- la sécurité des plages,
- les activités scolaires,
- la communication,
- les ressources humaines.

Le Comité Syndical,

- Ouï l'exposé qui précède et après en avoir délibéré,
- Approuve le rapport d'activités 2018 tel qu'il lui a été présenté.

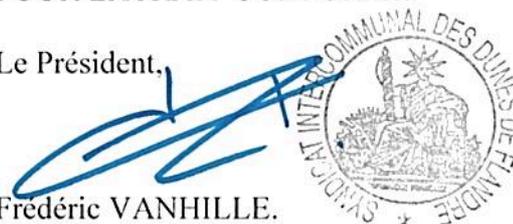
ADOPTE

Adressé à M. Le Sous-Préfet
Et publié le **18 JUIN 2019**

Fait à Dunkerque, le 13 juin 2019
POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président,

Frédéric VANHILLE.



République Française
Département du Nord
Syndicat Intercommunal
Des Dunes de Flandre

EXTRAIT
Du Registre des Délibérations du
Comité Syndical
Du Syndicat Intercommunal des
Dunes de Flandre

Comité convoqué le : 5 juin 2019

Nombre de membres du Comité en exercice : 8

Séance du jeudi 13 juin 2019 – 18 h 30

Président : Monsieur Frédéric VANHILLE

Secrétaire : Madame Alexandra DEMAIRÉ

ETAIENT PRESENTS :

Titulaires : Frédéric VANHILLE – Bertrand LEYS – Thierry WALLYN- Patrice BERTELOOT – Alexandra DEMAIRÉ

Suppléants :

ABSENTS EXCUSES :

Titulaires : Bernard WEISBECKER - Patrice VERGRIETE a donné pouvoir à Frédéric VANHILLE – Paul CHRISTOPHE.

Suppléants : Jean-Yves FREMONT - Edith DAVID – Laurent MAZOUNI - Bruno DEMAN – Grégory EVRARD.

ASSISTAIENT A LA REUNION :

Suppléants : Martine ARLABOSSE – Florence VANHILLE - Catherine VERLYNDE.